

ARIANNE PHOSPHATE INC.
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(NON AUDITÉS)
PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LES 30 SEPTEMBRE 2020 ET 30 SEPTEMBRE 2019
(En dollars canadiens)



Les états financiers intermédiaires consolidés résumés pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, n'ont pas fait l'objet d'un examen par les auditeurs externes.

ARIANNE PHOSPHATE INC.

Table des matières

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....	3
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL	4
ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	5
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS.....	7

ARIANNE PHOSPHATE INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE (En dollars canadiens)

	Au 30 septembre 2020	Au 31 décembre 2019
	\$	\$
ACTIF		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1 036 767	355 704
Débiteurs et autres actifs courants	124 077	96 881
Taxes de vente à recevoir	-	54 395
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédits d'impôt miniers à recevoir	-	79 079
	<u>1 160 844</u>	<u>586 059</u>
Actif non courant		
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédits d'impôt miniers à recevoir	141 789	111 511
Immeuble de placement - Pourvoirie (note 5)	283 284	300 608
Immobilisations corporelles (note 6)	66 785 013	62 953 295
Actifs au titre de droit d'utilisation (note 7)	162 932	267 957
Actif intangible (note 8)	19 222	-
	<u>67 392 240</u>	<u>63 633 371</u>
Total de l'actif	<u>68 553 084</u>	<u>64 219 430</u>
PASSIF		
Passif courant		
Créditeurs et charges à payer (note 9)	1 218 196	1 317 231
Taxes de vente à payer	7	-
Obligations locatives (note 10)	64 732	109 834
Dettes et facilité de crédit (note 12)	5 646 337	-
Ligne de crédit (note 11)	29 317 629	26 526 083
	<u>36 246 901</u>	<u>27 953 148</u>
Passif non courant		
Dettes et facilité de crédit (note 12)	40 000	5 251 704
Obligations locatives (note 10)	98 243	156 834
Impôts différés	3 173 074	3 125 139
Total du passif	<u>39 558 218</u>	<u>36 486 825</u>
Capitaux propres		
Capital social (note 13)	64 354 302	62 677 095
Bons de souscription (note 14)	1 097 639	810 221
Surplus d'apport	15 222 991	15 066 201
Déficit	(51 680 066)	(50 820 912)
Total des capitaux propres	<u>28 994 866</u>	<u>27 732 605</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>68 553 084</u>	<u>64 219 430</u>
CONTINUITÉ D'EXPLOITATION (note 1)		
ENGAGEMENTS (note 17)		

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
(s) Siva J. Pillay, Administrateur

(s) Andrew Malashewsky, CFO

ARIANNE PHOSPHATE INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT GLOBAL

PÉRIODE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2020 ET 2019

(En dollars canadiens)

	Période de trois mois close le 30 septembre 2020	Période de trois mois close le 30 septembre 2019	Période de neuf mois close le 30 septembre 2020	Période de neuf mois close le 30 septembre 2019
CHARGES	\$	\$	\$	\$
Salaires et charges sociales	45 124	107 679	255 541	401 902
Rémunération à base d'actions	86 054	40 626	162 670	139 852
Honoraires professionnels et de consultants	24 762	42 730	94 007	340 953
Honoraires de gestion	31 250	65 000	65 000	220 833
Inscription et registrariat	14 500	7 700	50 931	59 784
Frais d'assemblée annuelle	-	(936)	-	13 368
Communications	20 807	47 937	15 152	196 810
Promotion, représentation et déplacements	84	25 190	11 810	79 591
Assurances	12 820	7 668	41 206	25 862
Loyer et frais de bureau	13 287	40 339	58 637	123 604
Amortissement d'immobilisations corporelles	18 005	13 508	79 813	26 086
Amortissement d'actif intangible	8 237	-	13 730	-
Gain (perte) sur disposition d'immobilisations corporelles	(134 900)	-	(135 466)	-
Frais bancaires	3 366	1 725	7 323	4 512
Perte d'exploitation	143 396	398 626	720 354	1 633 157
AUTRES CHARGES (PRODUITS)				
Revenus d'intérêts	(530)	(4 189)	(1 342)	(14 498)
Gain (perte) sur taux de change	3 631	129	(4 011)	9 978
Perte (gain) nette de l'immeuble de placement – Pourvoirie (note 5)	(304)	9 037	38 482	(16 006)
	2 797	4 977	33 129	(20 526)
PERTE AVANT IMPÔTS	146 193	403 603	753 483	1 612 631
Dépense d'impôts différés	16 444	25 574	47 935	70 657
PERTE NETTE DE LA PÉRIODE ET RÉSULTAT GLOBAL	162 637	429 177	801 418	1 683 288
PERTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE	0.01	0.01	0.01	0.01
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION	116 123 628	107 268 533	115 597 407	107 493 589

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

ARIANNE PHOSPHATE INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

PÉRIODE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2020 ET 2019

(En dollars canadiens)

	Capital social	Capital social	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2020	111 458 250	62 677 095	810 221	15 066 201	(50 820 912)	27 732 605
Résultat net et global de la période	-	-	-	-	(801 418)	(801 418)
Rémunération à base d'actions (note 14)	-	-	-	162 670	-	162 670
Bons de souscription attribués (note 14)	-	-	259 698	-	-	259 698
Exercice d'options d'achat d'actions (note 14)	40 000	11 880	-	(5 880)	-	6 000
Placement privé (note 13)	11 700 098	1 665 327	-	-	-	1 665 327
Frais d'émission d'actions	-	-	-	-	(30 016)	(30 016)
Modification des bons de souscriptions (note 14)	-	-	27 720	-	(27 720)	-
Solde au 30 septembre 2020	123 198 348	64 354 302	1 097 639	15 222 991	(51 680 066)	28 994 866
Solde au 1^{er} janvier 2019	105 803 943	60 194 364	1 260 413	13 865 552	(48 599 227)	26 721 102
Résultat net et global de l'exercice	-	-	-	-	(2 155 757)	(2 155 757)
Rémunération à base d'actions (note 14)	-	-	-	191 927	-	191 927
Bons de souscription attribués (note 14)	-	-	592 964	-	-	592 964
Bons aux courtiers attribués (note 14)	-	-	-	3 301	-	3 301
Bons de souscription expirés (note 14)	-	-	(1 008 361)	1 008 361	-	-
Bons de souscription exercés (note 14)	705 882	334 795	(34 795)	-	-	300 000
Options d'achat d'actions exercés (note 14)	20 000	5 940	-	(2 940)	-	3 000
Placement privé (note 13)	4 928 425	2 141 996	-	-	-	2 141 996
Frais d'émission d'actions	-	-	-	-	(65 928)	(65 928)
Solde au 31 décembre 2019	111 458 250	62 677 095	810 221	15 066 201	(50 820 912)	27 732 605

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

ARIANNE PHOSPHATE INC.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

PÉRIODE TROIS MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2020 ET 2019

(en dollars canadiens)

	Période de trois mois close le 30 septembre 2020	Période de trois mois close le 30 septembre 2019	Période de neuf mois close le 30 septembre 2020	Période de neuf mois close le 30 septembre 2019
			\$	\$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Perte nette de la période	(162 637)	(429 177)	(801 418)	(1 683 288)
Ajustements pour :				
Rémunération à base d'actions	86 054	40 626	162 670	139 852
Gain sur disposition – Immobilisations corporelles - Pourvoirie	(139 891)	-	(139 891)	-
Gain sur disposition – Actifs au titre de droit d'utilisation	4 425	-	4 425	-
Amortissement – Immeuble de placement – Pourvoirie	6 028	5 572	17 324	16 292
Amortissement – Immobilisations corporelles	18 005	13 510	79 813	26 086
Amortissement – Actif intangible	8 238	-	13 730	-
Recouvrement d'impôts différés	16 444	25 574	47 935	70 658
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 15)	459 180	25 062	4 851	(257 441)
	<u>295 846</u>	<u>(318 833)</u>	<u>(610 561)</u>	<u>(1 687 841)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Crédits d'impôt reçus	-	-	79 079	258 264
Disposition d'immobilisations corporelles	155 000	-	155 000	-
Disposition d'actifs au titre de droit d'utilisation	80 742	-	80 742	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(258 577)	(489 608)	(812 809)	(1 918 308)
Acquisitions d'immobilisations corporelles - Pourvoirie	-	(725)	-	(39 821)
Acquisition d'actif intangible	-	-	(32 951)	-
	<u>(22 835)</u>	<u>(490 333)</u>	<u>(530 939)</u>	<u>(1 699 865)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Produit tiré de la dette	-	-	40 000	-
Coûts de transaction	(6 180)	(2 757)	(14 752)	(31 325)
Produit tiré de l'émission d'actions	-	691 050	1 925 025	2 191 050
Frais d'émission d'actions	(671)	(43 311)	(30 017)	(67 759)
Exercice de bons de souscription	-	-	-	300 000
Exercice d'options d'achat d'actions	-	-	6 000	-
Remboursement des obligations de location	(60 398)	(17 798)	(103 693)	(17 798)
	<u>(67 249)</u>	<u>627 184</u>	<u>1 822 563</u>	<u>2 374 168</u>
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE LA PÉRIODE	205 762	(181 982)	681 063	(1 013 538)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	831 005	1 245 175	355 704	2 076 731
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	<u>1 036 767</u>	<u>1 063 193</u>	<u>1 036 767</u>	<u>1 063 193</u>
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 15)				
Intérêts reçus	529	4 189	1 342	14 498

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en dollars canadiens)

1. STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Arianne Phosphate Inc. (la « Société »), a été constituée sous le régime de la Partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et a été continuée sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) (« LSAQ »). La Société se spécialise dans le développement de sa propriété minière de phosphate située au Lac à Paul, Québec, Canada. La société dispose d'un rapport technique conforme à la norme canadienne 43-101 pour son estimation des réserves et des ressources minérales ainsi que pour une étude de faisabilité sur la propriété du Lac à Paul. En octobre 2018, la direction a déterminé que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de la propriété du Lac à Paul a été établie et que, par conséquent, la phase de développement de la propriété du Lac à Paul a débuté.

Les actions de la compagnie sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le symbole DAN, à la bourse de Francfort sous le symbole JE9N et à la bourse américaine Over-the Counter (« OTC ») sous le symbole DRRSF. Le siège social de la Société est situé au 393, rue Racine est, bureau 200, Chicoutimi, Québec, Canada G7H 1T2.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier les titres des propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante de prospection de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété de la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non enregistrés et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été préparés selon les principes comptables applicables à une société en continuité d'exploitation, qui considère la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des activités à mesure qu'ils arrivent à échéance. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivants la fin de la période de présentation de l'information financière. Pour la période terminée le 30 septembre 2020, la Société a comptabilisé une perte nette de 801 418 \$ (1 683 288 \$ pour la période terminée le 30 septembre 2019) et a accumulé un déficit de 51 680 066\$ (50 820 912\$ au 31 décembre 2019). Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir des fonds suffisants pour remplir ses obligations et payer ses frais généraux et ses frais d'administration.

Au 30 septembre 2020, la Société avait un fonds de roulement négatif de 35 086 057\$. La direction estime que le fonds de roulement ne sera pas suffisant pour répondre aux obligations de la Société et aux dépenses prévues jusqu'au 30 septembre 2021. Pour ces raisons, il existe un doute important quant à la capacité de la Société à remplir ses obligations à leur échéance et, par conséquent, quant à la pertinence de l'utilisation des principes comptables applicables à la continuité d'exploitation. La Société devra obtenir du financement pour 2021.

Toute insuffisance de financement peut être palliée à l'avenir par un certain nombre de moyens y compris, mais sans s'y limiter, par l'émission de nouveaux titres de participation, d'emprunt ou sécuriser l'apport en capital des différents partenaires potentiels. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie qu'elle sera en mesure de le faire à l'avenir ou que ces sources de financement ou initiatives seront disponibles à la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la direction n'est pas en mesure d'obtenir un nouveau financement, la Société pourrait être incapable de poursuivre ses activités, et les montants réalisés pour les actifs pourraient être moindres que les montants inscrits dans les états financiers intermédiaires consolidés résumés.

Ces états financiers intermédiaires consolidés résumés ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux charges et aux classements de l'état de la situation financière qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été préparés conformément aux IFRS applicables à la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés incluant IAS 34, *Information financière intermédiaire* telle que publiée par l'International Accounting Standards Board («IASB»).

Les principales méthodes comptables utilisées dans états financiers intermédiaires consolidés résumés sont conformes à celles appliquées dans les états financiers annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états financiers intermédiaires consolidés résumés doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, qui ont été préparés conformément aux normes IFRS telles que publiées par l'IASB.

Le Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires consolidés résumés le 19 novembre 2020.

3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Nouvelles normes et interprétations adoptées

Amendements à IAS 1, Présentation des états financiers

L'IASB a apporté des modifications à l'IAS 1, Présentation des états financiers, qui utilisent une définition cohérente de l'importance relative dans les IFRS et le Cadre conceptuel pour l'information financière, précisent quand l'information est importante et incorporent certaines des directives de l'IAS 1 sur les informations immatérielles. En particulier, les modifications précisent que les informations sont importantes si leur omission, leur inexactitude ou leur obscurcissement pourraient raisonnablement influencer les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent sur la base de ces états financiers. L'importance relative dépend de la nature ou de l'ampleur des informations, ou des deux. Une entité évalue si les informations, individuellement ou en combinaison avec d'autres informations, sont

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en dollars canadiens)

significatives dans le contexte de ses états financiers pris dans leur ensemble. Les modifications d'IAS 1 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020 et n'auront pas d'impact significatif sur les informations à fournir dans les états financiers intermédiaires consolidés résumés.

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	Au 30 septembre 2020	Au 31 décembre 2019
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 036 767	355 704

Au 30 septembre 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse d'un montant de 952 066\$ portant intérêt au taux fixe de 1.20 % ainsi qu'un montant de 84 701\$ ne portant pas intérêt. Aux 30 septembre 2020, un montant de 12 000 \$ est restreint dans le cadre de l'accord de carte de crédit de la Société.

Au 31 décembre 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse d'un montant de 295 282\$ portant intérêt au taux fixe de 1.20 % ainsi qu'un montant de 60 422\$ ne portant pas intérêt. Au 31 décembre 2019, un montant de 30 000 \$ est restreint dans le cadre de l'accord de carte de crédit de la Société.

5. IMMEUBLE DE PLACEMENT - POURVOIRIE

Le tableau suivant résume l'information relative à la perte nette de l'immeuble de placements - Pourvoirie :

	Période de trois mois close le 30 septembre 2020	Période de trois mois close le 30 septembre 2019
	\$	\$
Revenus de pourvoirie	-	90 037
Autres revenus	10 000	-
Charges opérationnelles :		
Frais de gestion	9 550	57 517
Entretien et réparations	3 700	5 682
Fournitures	541	9 538
Publicité, promotion et frais de déplacements	1 076	16 178
Taxes et permis	4 637	5 603
Assurances	11 596	10 854
Intérêts et frais bancaires	58	180
Gain sur disposition	-	(47,813)
Amortissement d'immobilisations corporelles	17 324	16 292
	48 482	74 031
Perte nette de l'immeuble de placement - Pourvoirie	(38,482)	16 006

L'immeuble de placement – pourvoirie totalise 283 284\$ au 30 septembre 2020 (300 608\$ au 31 décembre 2019)

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en dollars canadiens)

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Améliorations locatives \$	Équipement et outillage \$	Équipement Informatique \$	Terrain \$	Biens miniers en développement \$	Total \$
Coût						
Solde au 1 ^{er} janvier 2019	294 032	127 015	17 138	1 433 215	55 291 792	57 163 192
Acquisition	-	7 500	12 740	-	1 007 969	1 028 209
Coûts d'emprunt	-	-	-	-	5 071 568	5 071 568
Solde au 31 décembre 2019	294 032	134 515	29 878	1 433 215	61 371 329	63 262 969
Acquisition	-	-	-	-	430 418	430 418
Coûts d'emprunt	-	-	-	-	3 444 711	3 444 711
Disposition	-	(108 305)	-	-	-	(108 305)
Solde au 30 septembre 2020	294 032	26 210	29 878	1 433 215	65 246 458	67 029 793
Cumul des amortissements						
Solde au 1 ^{er} janvier 2019	171 065	92 995	11 603	-	-	275 663
Amortissement	22 488	9 209	2 313	-	-	34 011
Solde au 31 décembre 2019	193 553	102 204	13 916	-	-	309 673
Amortissement	14 193	5 203	3 339	-	-	22 735
Disposition	-	(87 628)	-	-	-	(87 628)
Solde au 30 septembre 2020	207 746	19 779	17 225	-	-	244 781
Valeur nette comptable						
Solde au 31 décembre 2019	100 479	32 311	15 962	1 433 215	61 371 359	62 953 295
Solde au 30 septembre 2020	86 286	6 431	12 623	1 433 215	65 246 458	66 785 013

7. ACTIFS AU TITRE DE DROIT D'UTILISATION

	Bâtiments et camps \$	Total \$
Coût		
Solde au 1 ^{er} janvier 2019	310 767	310 767
Acquisition	30 496	30 496
Disposition	(115 663)	(115 663)
Solde au 30 septembre 2020	225 600	225 600
Cumul des amortissements		
Solde au 1 ^{er} janvier 2019	-	-
Amortissement	42 810	42 810
Solde au 31 décembre 2019	42 810	42 810
Amortissement	62 280	62 280
Disposition	(42 422)	(42 422)
Solde au 30 septembre 2020	62 668	62 668
Valeur nette comptable		
Solde au 31 décembre 2019	267 957	267 957
Solde au 30 septembre 2020	162 932	162 932

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en dollars canadiens)

8. ACTIF INTANGIBLE

	Licence \$	Total \$
Coût		
Solde au 31 décembre 2019	-	-
Acquisition	32 951	32 951
Solde au 30 septembre 2020	32 951	32 951
Cumul des amortissements		
Solde au 31 décembre 2019	-	-
Amortissement	13 729	13 729
Solde au 30 septembre 2020	13 729	13 729
Valeur nette comptable		
Solde au 31 décembre 2019	-	-
Solde au 30 septembre 2020	19 222	19 222

9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Au 30 septembre 2020 \$	Au 31 décembre 2019 \$
Créditeurs	651 709	764 064
Charges à payer	157 184	59 643
Intérêts courus	-	84 221
Provision d'impôt	409 303	409 303
Solde à la fin de la période	1 218 196	1 317 231

10. OBLIGATIONS LOCATIVES

	Au 30 septembre 2020 \$	Au 31 décembre 2019 \$
Solde au début de la période	266 668	-
Nouveaux titres de créance au titre des passifs de location	30 496	310 767
Remboursement d'obligations locatives	(65 734)	(44 099)
Subvention	12 001	-
Disposition	(80 456)	-
Solde à la fin de la période	162 975	266 668
Portion courante	64 732	109 834
Portion non-courante	98 243	156 834

11. LIGNES DE CRÉDIT

La société possède des lignes de crédit non renouvelables avec Mercury Financing Corp. (« le prêteur »), qui ont été obtenues pour financer le développement du projet Lac à Paul. À compter du 12 mai 2016, les lignes de crédits ont été entièrement utilisées. Le prêteur détient une hypothèque de premier rang sur les claims de la propriété du Lac à Paul, jusqu'à un montant total de 27 millions de dollars. La filiale détenue à part entière, 9252-5880 Québec Inc., a garanti conjointement et solidairement les lignes de crédit. De plus, la Société est soumise à des restrictions liées à la cession d'actifs et à l'émission d'actions par le biais de financements.

En décembre 2017, la Société a prolongé sa ligne de crédit jusqu'au 15 janvier 2019. La ligne de crédit porte maintenant intérêt à un taux annuel de 15%, tous les intérêts sont capitalisés au montant principal jusqu'à l'échéance de la ligne de crédit. Dans le cadre de cette transaction, la Société versera au prêteur un frais d'engagement de 3% du montant total de la facilité de crédit, payable le 15 janvier 2019. À la clôture, les parties ont également convenu de mettre fin à 3 717 000 bons de souscription non transférable qui ont été émis au prêteur en octobre 2015. Dans le cadre de l'extension de la ligne de crédit, la Société a octroyé 17 181 739 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,68 \$ par bon de souscription. Chaque bon de souscription permet au prêteur d'acheter une action ordinaire de la Société et peut être exercé jusqu'au 15 janvier 2019. Les bons de souscription sont assujettis à une période de détention de quatre mois et un jour à la date de l'émission. Un montant 0 \$ a été attribué à la juste valeur des bons de souscription.

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en dollars canadiens)

En décembre 2018, la Société a prolongé sa ligne de crédit jusqu'au 30 juin 2020. La ligne de crédit porte maintenant intérêt à un taux annuel de 15%, tous les intérêts sont capitalisés au montant principal jusqu'à l'échéance de la ligne de crédit. À la clôture, les parties ont également convenu de mettre fin à 17 338 739 bons de souscription non transférable qui ont été émis au prêteur en décembre 2017 (17 181 739 bons) et en octobre 2015 (157 000). Dans le cadre de cette prolongation, la Société a également payé des frais de transaction de 20 348 \$. Après l'extension de la ligne de crédit, un gain de 1 000 403 dollars a été comptabilisé, compensé par une augmentation du coût de transaction de 535 938 \$. Ce montant a été calculé conformément à l'IFRS 9, dans laquelle la valeur actuelle calculée au taux effectif de l'ancienne dette incluant les nouveaux termes a été comparée à la valeur actuelle de l'ancienne dette. Dans le cadre de l'extension de la ligne de crédit, la Société a octroyé 22 417 458 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,425 \$ par bon de souscription. Chaque bon de souscription permet au prêteur d'acheter une action ordinaire de la Société et peut être exercé jusqu'au 30 juin 2020. Les bons de souscription sont assujettis à une période de détention de quatre mois et un jour à la date de l'émission. Un montant 0 \$ a été attribué à la juste valeur des bons de souscription.

En juin 2020, la Société a prolongé sa ligne de crédit jusqu'au 15 juin 2021. La ligne de crédit porte toujours un intérêt à un taux annuel de 15%, tous les intérêts sont capitalisés au montant principal jusqu'à l'échéance de la ligne de crédit. À la clôture, les parties ont également convenu de mettre fin à 22 417 458 bons de souscription non transférable qui ont été émis au prêteur en décembre 2018. Dans le cadre de cette prolongation, la Société a également payé des frais de transaction de 8 573 \$. Après l'extension de la ligne de crédit, un gain de 893 516 \$ a été comptabilisé. Ce montant a été calculé conformément à l'IFRS 9, dans laquelle la valeur actuelle calculée au taux effectif de l'ancienne dette incluant les nouveaux termes a été comparée à la valeur actuelle de l'ancienne dette. Dans le cadre de l'extension de la ligne de crédit, la Société a octroyé 26 780 000 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,2466 \$ par bon de souscription. Chaque bon de souscription permet au prêteur d'acheter une action ordinaire de la Société et peut être exercé jusqu'au 15 juin 2021. Les bons de souscription sont assujettis à une période de détention de quatre mois et un jour à la date de l'émission. Un montant 0 \$ a été attribué à la juste valeur des bons de souscription.

	Au 30 septembre 2020	Au 31 décembre 2019
	\$	\$
Solde au début de la période	26 526 083	22 271 587
Coûts de transaction	(14 752)	(2 500)
Intérêts capitalisés	3 079 884	3 608 069
Gain lié à la modification de la ligne de crédit	(893 516)	-
Amortissement des coûts de transaction	619 930	648 927
Solde à la fin de la période	29 317 629	26 526 083

12. DETTES ET FACILITÉ DE CRÉDIT

En septembre 2016, la Société a conclu un prêt de 3 millions de dollars avec divers tiers prêteurs (le « prêt »). Le prêt porte intérêt à un taux de 8 %, payé sur une base semi-annuelle et viendra à échéance dans 3 ans. L'entente permettait à la Société de rembourser le prêt après un an si elle le souhaitait. Dans le cadre de ce prêt, 2 400 000 bons de souscription non transférable ont été émis (note 13). Chaque bon de souscription confère au détenteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société à un prix de 1,25 \$ par action pour une période de 3 ans prenant fin le 28 septembre 2019. La juste valeur de ces bons de souscription représente 266 708\$ et est calculée à l'aide du modèle Black- Scholes. De plus, après l'expiration de la période d'attente réglementaire, si le cours de clôture des actions ordinaires d'Arianne sur la Bourse de croissance TSX-V atteint ou dépasse 2 \$ pendant 10 jours consécutifs, la Société sera en droit d'aviser les porteurs des bons de souscription de son intention de forcer l'exercice des bons de souscription en fournissant aux détenteurs de ces bons un préavis de 30 jours, après quoi les bons de souscription expireront automatiquement. La Société a également émis 96 000 bons de souscription au courtier liés à cet emprunt au prix de 0,92 \$ l'action pour une période de 3 ans expirait le 28 septembre 2019. La juste valeur des bons de souscription au courtier s'élève à 23 026 \$ et est calculée à l'aide du modèle Black- Scholes.

En octobre 2016, la Société a conclu un prêt de 1,1 million de dollars avec divers tiers prêteurs (le « prêt »). Le prêt porte intérêt à un taux de 8 %, payé sur une base semi-annuelle et viendra à échéance dans 3 ans. L'entente permettait à la Société de rembourser le prêt après un an si elle le souhaitait. Dans le cadre de ce prêt, 880 000 bons de souscription non transférable ont été émis (note 13). Chaque bon de souscription confère au détenteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société à un prix de 1,25 \$ par action pour une période de 3 ans prenant fin le 27 octobre 2019. La juste valeur de ces bons de souscription représente 84 961\$ et est calculée à l'aide du modèle Black- Scholes. De plus, après l'expiration de la période d'attente réglementaire, si le cours de clôture des actions ordinaires d'Arianne sur la Bourse de croissance TSX-V atteint ou dépasse 2 \$ pendant 10 jours consécutifs, la Société sera en droit d'aviser les porteurs des bons de souscription de son intention de forcer l'exercice des bons de souscription en fournissant aux détenteurs de ces bons un préavis de 30 jours, après quoi les bons de souscription expireront automatiquement. La Société a également émis 35 200 bons de souscription au courtier liés à cet emprunt au prix de 0,89 \$ l'action pour une période de 3 ans expirait le 27 octobre 2019. La juste valeur des bons de souscription au courtier s'élève à 7 456 \$ et est calculée à l'aide du modèle Black-Scholes. Un montant d'intérêts courus de 80 789 \$ est inclus dans les créditeurs et charges à payer.

En septembre 2019, la Société a prolongé un prêt de 4,1 millions de dollars. Le prêt prolongé arrivera à échéance le 28 septembre 2021 et porte intérêt à un taux de 8% payé sur une base semi-annuelle. Dans le cadre de l'extension du prêt, la Société a émis des bons de souscription non transférables. Pour chaque tranche de 1 000 \$ en valeur nominale, 1 818 bons de souscription sont émis (pour un total de 7 453 800 bons de souscription). Chaque bon de souscription confère au détenteur le droit d'acheter une action ordinaire de la Société à un prix de 0,55\$ par action pour une période de 2 ans prenant fin le 28 septembre 2021. Ces bons de souscription remplacent ceux émis lors de la l'émission initiale du prêt en septembre et octobre 2016. La juste valeur des bons de souscription au courtier s'élève à 409 162\$ et est

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en dollars canadiens)

calculée à l'aide du modèle Black-Scholes. Une analyse selon IFRS 9 a été réalisée et ce prêt est classé en tant que nouveau prêt. Aucun impact n'a été comptabilisé dans l'état consolidé intermédiaire du résultat global, car les coûts de transaction ont été amortis et le nouveau prêt correspond au même montant que le prêt précédent, moins les frais de transaction amortis.

	Au 30 septembre 2020	Au 31 décembre 2019
	\$	\$
Solde au début de la période	3 728 024	3 930 395
Coûts de transaction	-	(421 089)
Amortissement des coûts de transaction	149 844	218 718
Solde à la fin de la période	3 877 868	3 728 024

En décembre 2018, la Société a conclu une facilité de crédit de 1,5 million de dollars avec divers tiers prêteurs. La facilité de crédit porte intérêt à un taux de 12 %, payable à l'échéance et est d'une durée d'un an. Dans le cadre de cette facilité de crédit, 2 117 646 bons de souscription non transférables ont été émis (note 13). Chaque bon de souscription confère au détenteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société à un prix de 0.425 \$ par action pour une période de 1 an prenant fin en décembre 2019. La juste valeur de ces bons de souscription représente 104 385\$ et est calculée à l'aide du modèle Black-Scholes.

En décembre 2019, la Société a prolongé la facilité de crédit de 1,5 million de dollars. Cette prolongation arrivera à échéance le 18 juin 2021 et porte intérêt à un taux de 12%, capitalisée mensuellement. Dans le cadre de cette extension, la Société a émis des bons de souscription non transférables d'un montant de 2 222 par tranche de 1 000 \$ (pour un total de 3 756 583 bons de souscription), chaque bon de souscription autorisant le détenteur à acheter une action ordinaire de la Société au prix de 0,27 \$ par action pour une durée de 18 mois expirant le 18 juin 2021. Ces bons de souscription remplacent les bons de souscription émis dans le cadre des prêts initiaux en décembre 2018. La juste valeur de ces bons de souscription représente 134 748 \$, calculée selon le modèle Black-Scholes. Une analyse selon IFRS 9 a été réalisée et ce prêt est classé comme un nouveau prêt. Ceci a été calculé selon IFRS 9 où la valeur actuelle de la dette avec les nouvelles conditions au taux effectif de l'ancienne dette a été comparée à la valeur actuelle de l'ancienne dette.

	Au 30 septembre 2020	Au 31 décembre 2019
	\$	\$
Solde au début de la période	1 523 680	1 394 555
Intérêts capitalisés	159 147	197 131
Coûts de transaction	-	(138 344)
Amortissement des coûts de transaction	85 642	108 711
Ajustement suite à la modification de la facilité de crédit	-	(38 373)
Solde à la fin de la période	1 768 469	1 523 680

En avril 2020, Arianne a reçu un prêt de 40 000 \$ provenant du programme de compte d'urgence pour les entreprises canadiennes concernant l'éclosion du Covid-19. Ce prêt est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022.

	Au 30 septembre 2020	Au 31 décembre 2019
	\$	\$
Solde au début de la période	-	-
Acquisition	40 000	-
Solde à la fin de la période	40 000	-

Total dettes et facilité de crédit		
Portion courante	5 646 337	-
Portion non-courante	40 000	5 251 704

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en dollars canadiens)

13. CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale pouvant être émises en séries : la série A comporte 500 000 actions privilégiées sans droit de vote à dividende non cumulatif de 8 % rachetables par la Société à la valeur d'apport.

Les mouvements dans les actions ordinaires de la Société se détaillent comme suit :

	Période de 9 mois terminée le 30 septembre 2020		Exercice terminé le 31 décembre 2019	
	Quantité	Montant \$	Quantité	Montant \$
Solde au début de la période	111 458 250	62 677 095	105 803 943	60 194 364
Placement privé ⁽¹⁾	11 700 098	1 665 327	4 928 425	2 141 996
Exercice d'options d'achat d'actions	40 000	11 880	20 000	5 940
Exercice de bons de souscription	-	-	705 882	334 795
Solde à la fin de la période	123 198 348	64 354 302	111 458 250	62 677 095

(1) La valeur du capital social versé en espèces (placement privé) est présentée net de la juste valeur des unités de bons de souscription totalisant 259 698\$ (49 054\$ en 2019) – Se référer à la description ci-dessous.

Période terminée le 31 décembre 2020

Le 13 février 2020, la Société a conclu une première tranche de financement par voie de placement privé pour un produit brut de 425 025\$. Selon les conditions du placement, la Société a émis 1 700 100 unités au prix de 0,25 \$ l'unité. Chaque unité est formée d'une action ordinaire et de la moitié d'un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix de 0,40 \$ l'action, jusqu'au 13 février 2023.

Le 10 juin 2020, la Société a conclu un financement par voie de placement privé pour un produit brut de 1 500 000 \$. Selon les conditions du placement, la Société a émis 9 999 998 unités au prix de 0,15\$ l'unité. Chaque unité est formée d'une action ordinaire et de la moitié d'un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix de 0,20 \$ l'action, jusqu'au 10 juin 2023.

Exercice clos le 31 décembre 2019

Le 7 mai 2019, la Société a conclu un financement de 1 500 000\$ par voie de placement privé. Selon les modalités du placement, le gouvernement du Québec souscrit 3 671 970 actions ordinaires de la Société au prix de 0,4085 \$ par action.

Le 22 août 2019, Ariane a conclu un financement par voie de placement privé pour un produit brut de 691 050 \$. Selon les conditions du placement, la Société a émis 1 256 455 unités au prix de 0,55\$ l'unité. Chaque unité est formée d'une action ordinaire et de la moitié d'un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix de 0,75 \$ l'action, jusqu'au 21 août 2021.

14. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS, BONS DE SOUSCRIPTION ET OPTIONS ATTRIBUÉES AUX COURTIER

Options d'achat d'actions

Les options d'achat d'actions octroyées aux administrateurs et aux employés sont acquises sur une base de 33% chaque année sur une période de trois ans à compter de la date d'attribution et les options à des consultants sont acquises sur une base de 25% tous les trois mois, à compter de trois mois après la date d'attribution.

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en dollars canadiens)

	Période de 9 mois terminée le 30 septembre 2020		Exercice terminé le 31 décembre 2019	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Quantité	Prix de levée moyen pondéré \$
Solde au début de la période	6 859 500	0.88	5 999 500	0.98
Attribuées	544 050	0.21	1 470 000	0.47
Exercées	(40 000)	0.15	(20 000)	0.15
Expirées	(1 444 000)	1.00	(590 000)	0.91
Frappées d'extinction	(8 437)	0.21	-	-
Solde à la fin de la période	<u>5 911 113</u>	<u>0.80</u>	<u>6 859 500</u>	<u>0.88</u>
Exercables à la fin de la période	<u>4 281 850</u>	<u>0.93</u>	<u>5 060 334</u>	<u>1.03</u>

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux options d'achat d'actions attribuées en vertu du régime.

Prix d'exercice \$	Options en circulation au 31 décembre 2019	Attribuées	Expirées	Exercées	Annulées	Options en circulation au 30 septembre 2020	Moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle résiduelle au 30 septembre 2020
0.15	40 000	-	-	(40 000)	-	-	-
0.15	85 000	-	(85 000)	-	-	-	-
0.37	200 000	-	-	-	-	200 000	0.3 année
0.58	150 000	-	-	-	-	150 000	0.3 année
1.25	125 000	-	(75 000)	-	-	50 000	0.6 année
1.37	1 050 000	-	(600 000)	-	-	450 000	0.9 année
1.16	300 000	-	-	-	-	300 000	1.6 année
1.15	184 000	-	(58 000)	-	-	126 000	1.9 années
1.07	115 000	-	(60 000)	-	-	55 000	2.2 années
1.12	50 000	-	-	-	-	50 000	2.3 années
1.25	200 000	-	-	-	-	200 000	2.7 années
1.22	200 000	-	-	-	-	200 000	2.7 années
1.19	200 000	-	-	-	-	200 000	2.7 années
1.32	160 500	-	(36 000)	-	-	124 500	3.2 années
1.30	300 000	-	(60 000)	-	-	240 000	3.5 années
1.00	325 000	-	(25 000)	-	-	300 000	4.0 années
0.85	385 000	-	(40 000)	-	-	345 000	4.7 années
0.86	40 000	-	-	-	-	40 000	4.7 années
0.86	35 000	-	-	-	-	35 000	4.9 années
0.81	175 000	-	-	-	-	175 000	4.5 années
0.76	400 000	-	(70 000)	-	-	330 000	6.5 années
0.62	40 000	-	-	-	-	40 000	7.2 années
0.41	200 000	-	-	-	-	200 000	7.9 années
0.58	430 000	-	(60 000)	-	-	370 000	8.0 années
0.43	100 000	-	-	-	-	100 000	8.3 années
0.40	200 000	-	-	-	-	200 000	8.4 années
0.40	275 000	-	(275 000)	-	-	-	-
0.55	125 000	-	-	-	-	125 000	0.3 année
0.55	470 000	-	-	-	-	470 000	9.0 années
0.44	300 000	-	-	-	-	300 000	9.0 années
0.21	-	504 050	-	-	(8 437)	495 613	9.8 années
0.18	-	40 000	-	-	-	40 000	10 années
	<u>6 859 500</u>	<u>544 050</u>	<u>(1 444 000)</u>	<u>(40 000)</u>	<u>(8 437)</u>	<u>5 911 113</u>	

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en dollars canadiens)

Bons de souscription

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

	Période de 9 mois terminée le 30 septembre 2020		Exercice terminé le 31 décembre 2019	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de la période	38 334 001	0.50	35 736 036	0.36
Attribués	32 630 048	0.24	11 838 611	0.47
Exercés	-	-	(705 882)	0.43
Expirés	(22 417 458)	0.43	(8 534 764)	0.89
Solde à la fin de la période	<u>48 546 591</u>	<u>0.21</u>	<u>38 334 001</u>	<u>0.50</u>

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux bons de souscription attribués :

Prix d'exercice \$	Date d'expiration	Bons de souscription en circulation au 31 décembre 2019	Attribués	Expirés	Exercés	Bons de souscription en circulation au 30 septembre 2020	Moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle résiduelle au 30 septembre 2020
1,25	Août 2022 ⁽¹⁾	1 441 250	-	-	-	1 441 250	1,9 année
0,85	Décembre 2020	1 520 015	-	-	-	1 520 015	0,2 année
0,85	Mars 2021	1 116 667	-	-	-	1 116 667	0,5 année
0,43	Juin 2020	22 417 458	-	(22 417 458)	-	-	-
0,75	Août 2021	628 228	-	-	-	628 228	0,9 année
0,55	Septembre 2021	7 453 800	-	-	-	7 453 800	1,0 année
0,27	Juin 2021	3 756 583	-	-	-	3 756 583	0,7 année
0,40	Février 2023	-	850 050	-	-	850 050	2,4 années
0,20	Juin 2022	-	4 999 998	-	-	4 999 998	2,7 années
0,2466	Juin 2021	-	26 780 000	-	-	26 780 000	0,7 année
		<u>38 334 001</u>	<u>32 630 048</u>	<u>(22 417 458)</u>	<u>-</u>	<u>48 546 591</u>	

- (1) En août 2020, la Société a modifié les modalités de 1 441 250 options octroyées le 22 août 2017. Initialement, chaque option permettait à son détenteur d'acquies une action ordinaire au prix de 1,25 \$ par action jusqu'au 22 août 2020. Ces options ont été modifiées en août 2020 pour reporter leur date d'expiration au 22 août 2022. Tous les autres termes et conditions sont restés similaires. La Société a calculé la juste valeur des bons de souscription avant et après la modification. La juste valeur des options prolongées a été estimée à 27 720 \$, compte tenu de la juste valeur des bons de souscription initiaux existant à la date de la modification, selon le modèle Black-Scholes, et a été constatée comme une augmentation du déficit pour la période terminant le 30 septembre 2020.

Options attribuées aux courtiers

Les mouvements dans les options attribuées aux courtiers de la Société se détaillent comme suit :

	Période de 9 mois terminée le 30 septembre 2020		Exercice terminé le 31 décembre 2019	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de la période	353 140	0,77	428 600	0,81
Attribuées	-	-	55 740	0,75
Expirées	(230 600)	0,80	(131 200)	0,91
Solde à la fin de la période	<u>122 540</u>	<u>0,68</u>	<u>353 140</u>	<u>0,77</u>

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en dollars canadiens)

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux options attribuées aux courtiers :

Prix d'exercice \$	Date d'expiration	Options aux courtiers en circulation au 31 décembre 2019	Attribuées	Exercées	Expirées	Options aux courtiers en circulation au 30 septembre 2020
0,80	Août 2020	230 600	-	-	(230 600)	-
0,63	Décembre 2020	66 800	-	-	-	66 800
0,75	Août 2021	55 740	-	-	-	55 740
		353 140	-	-	(230 600)	122 540

15. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	Période de 9 mois terminée le 30 septembre 2020 \$	Période de 9 mois terminée le 30 septembre 2019 \$
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs et autres actifs courants	(27 196)	32 983
Taxes de vente à recevoir	54 402	(15 049)
Créditeurs et charges à payer	(22 355)	(275 375)
	4 851	(257 441)

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie non présentés ailleurs dans les états financiers :

	Période de 9 mois terminée le 30 septembre 2020 \$	Période de 9 mois terminée le 30 septembre 2019 \$
Ajouts aux immobilisations pas encore payés	162 480	229 401
Coûts de transaction pas encore payés	10 629	-

16. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le tableau suivant présente les opérations conclues avec les parties liées et les soldes à payer pour chacune des parties liées à la Société :

	Période de 9 mois terminée le 30 septembre 2020 \$	Période de 9 mois terminée le 30 septembre 2019 \$
Rémunération des principaux dirigeants ⁽¹⁾		
Rémunération à base d'actions	104 198	57 135
Honoraires de gestion	139 616	213 333
	243 814	270 468
Salaires et charges sociales ⁽²⁾	198 272	217 835
	442 086	488 303
Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer	85 170	29 166

(1) La direction principale est composée du chef de la direction, du chef des finances, du chef de l'exploitation, du président exécutif du conseil d'administration et du vice-président exploration et relations avec les Premières nations.

(2) Les salaires et les avantages sociaux inscrits aux immobilisations corporelles s'élèvent à 51 718\$ (151 422 \$ en 2019).

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en dollars canadiens)

La Société a conclu des contrats d'emploi et de gestion avec ses principaux dirigeants dont la rémunération annuelle estimative s'élève à 475 000 \$. Ces contrats sont renouvelables annuellement. Les contrats conclus avec les principaux dirigeants de la Société renferment des dispositions qui s'appliquent en cas de licenciement sans motif valable ou de changement de contrôle. Si tous les membres de l'équipe de direction avaient été licenciés sans motif valable le 30 septembre 2020, la Société aurait dû verser une somme totale de 475 000 \$ à titre d'indemnités de départ. Si un changement de contrôle avait eu lieu le 30 septembre 2020, les indemnités de départ se seraient élevées à 800 000 \$ (en supposant que le départ ait fait suite à un changement de contrôle et que chacun des membres de l'équipe de direction ait choisi de recevoir ces indemnités). Si les actifs de la société avaient été vendus à une « entité sans lien de dépendance » le 30 septembre 2020, les montants totaux payables à l'équipe de direction au titre de la rupture auraient totalisé 1 050 000 \$ (en supposant qu'ils soient partis après un changement de contrôle et que chacun nommé Exécutif ait opté pour recevoir cette compensation).

Suite à la nomination de Brian Ostroff à titre d'administrateur de la Société le 4 juin 2014, Windermere est considérée comme une partie liée, car elle exerce une influence notable sur la Société par sa représentation au conseil d'administration. Tous les accords et transactions avec Windermere sont déjà divulgués dans ces états financiers et ne sont donc pas décrits dans la présente note.

Ocean Partners est également considéré comme une partie liée, car un administrateur de la Société est l'un de ses directeurs généraux. Tous les accords et transactions avec Ocean Partners sont déjà divulgués dans ces états financiers et ne sont donc pas décrits dans cette note.

17. ENGAGEMENTS

- a) La Société a accordé au prêteur de la ligne de crédit d'août 2012 une redevance de 1\$ par tonne de ventes de concentrés de phosphate du projet du Lac à Paul. Cette redevance peut être rachetée en tout temps au moyen d'un paiement forfaitaire de 6 millions \$. En juillet 2013, la Société a également accordé au prêteur de la deuxième ligne de crédit une redevance de 0,25 \$ par tonne de ventes de concentrés de phosphate du projet du Lac à Paul. Cette redevance peut être rachetée en tout temps au moyen d'un paiement forfaitaire de 1,5 million de dollars. Cette redevance devra être rachetée par la Société pour le même montant en cas de changement de contrôle dans le cadre duquel au moins 90 % des actions émises et en circulation de la Société sont acquises, achetées ou détenues par un tiers soit par une offre publique d'achat ou toute autre transaction avec le même résultat. La Société a également accordé aux autres parties une redevance de 2,25% sur le rendement net de la fonderie. La redevance peut être rachetée en tout temps au moyen d'un paiement forfaitaire de 2,5 millions de dollars.
- b) La Société a octroyé des contrats en relation avec le développement du projet du Lac à Paul pour un total de 34 178 \$. Ces contrats n'ont pas de date de terminaison et les décaissements seront effectués en conformité avec les étapes des projets.

18. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements qui pourraient donner lieu à des passifs éventuels. À la date de publication des états financiers intermédiaires consolidés résumés, la Société n'était pas au courant d'événements importants qui pourraient avoir une incidence importante sur ses états financiers intermédiaires consolidés résumés.

19. INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES FINANCIERS

Classement

Les instruments financiers de la Société aux 30 septembre 2020 et 31 décembre 2019 comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres actifs courants, les créditeurs et charges à payer, l'emprunt et les lignes de crédit.

Le classement des instruments financiers se résume comme suit :

	Valeur comptable	
	Au 30 septembre 2020	Au 31 décembre 2019
	\$	\$
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 036 767	355 704
Comptes à recevoir et autres actifs	124 077	96 881
	<u>1 160 844</u>	<u>452 585</u>
Passifs financiers		
Comptes créditeurs et charges à payer	1 218 196	1 317 231
Obligations locatives	162 975	266 668
Dette	5 686 337	5 251 704
Ligne de crédit	<u>29 317 629</u>	<u>26 526 083</u>
	<u>37 545 981</u>	<u>33 361 686</u>

ARIANNE PHOSPHATE INC.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en dollars canadiens)

La Société définit la hiérarchie de la juste valeur en vertu de laquelle ses instruments financiers sont évalués comme suit : le niveau 1 inclut les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques; le niveau 2 inclut les données autres que les prix cotés du niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement et le niveau 3 inclut les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données de marché observables. Il n'y avait pas de transfert de niveau de hiérarchie au cours des périodes closes les 30 septembre 2020 et 2019.

Risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers comme le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux actions et le risque de change qui nécessite l'utilisation d'instruments financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux débiteurs et autres actifs courants. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés dans des comptes de banques canadiennes à charte ou investis de manière diversifiée dans des titres ayant une cote d'évaluation d'investissement (AA-) dont le risque de perte est de l'avis de la direction minime. Les débiteurs et autres actifs courants comprennent essentiellement les intérêts à recevoir de banques à charte canadiennes et les crédits d'impôt miniers à recevoir du gouvernement du Québec. La direction estime que la concentration du risque de crédit par rapport aux instruments financiers inclus dans les montants à recevoir est minime.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société n'ait pas de liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières à leur échéance. La liquidité et les résultats d'exploitation de la Société pourraient être affectés si l'accès de la Société sur le marché des capitaux est entravé que ce soit à la suite d'un ralentissement de la conjoncture du marché boursier en général ou pour des questions spécifiques à la Société. La Société génère des flux de trésorerie principalement de ses activités de financement. Au 30 septembre 2020, la Société disposait d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie 1 036 767 \$ (355 704 \$ au 31 décembre 2019) pour régler les passifs courants de 36 286 901\$ (27 794 480 \$ au 31 décembre 2019). La Société évalue régulièrement sa position de trésorerie pour assurer la conservation et la sécurité du capital ainsi que le maintien de la liquidité (Se référer à la note 1 pour l'utilisation de l'hypothèse de la continuité d'exploitation).

Voici les échéances contractuelles des passifs financiers y compris les intérêts le cas échéant au 30 septembre 2020 :

	Valeur comptable \$	Flux de trésorerie contractuels \$	0 à 12 mois \$	12 à 24 mois \$	Plus de 24 mois \$
Créditeurs et charges à payer	1 218 196	1 218 196	1 218 196	-	-
Obligations locatives	162 975	220 704	64 732	66 027	89 945
Dette	5 686 337	6 643 758	6 613 758	-	30 000
Ligne de crédit	29 317 629	33 249 030	33 249 030	-	-

Risque de taux d'intérêt

Selon la troisième ligne de crédit non renouvelable amendée le 20 octobre 2015, le taux d'intérêt a été modifié de variable à taux fixe. La politique de la Société en ce qui concerne ses soldes de trésorerie consiste à investir l'excédent de trésorerie dans des instruments financiers détenus auprès d'une banque à charte canadienne.

Au 30 septembre 2020, l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Taux d'intérêt fixe et sans intérêt
Créditeurs et charges à payer	Sans intérêt
Ligne de crédit	Taux d'intérêt fixe
Dette	Taux d'intérêt fixe

Risque de change

Au 30 septembre 2020, la Société disposait d'un compte bancaire en dollars américains pour un montant de 70 \$ (296 \$ en 2019). La Société estime qu'une variation de $\pm 10\%$ des taux de change à cette date aurait entraîné une variation de 7 \$ au 31 décembre 2020 (29 \$ au 31 décembre 2019) de la perte nette. Au 30 septembre 2020, la Société avait également 171 382 dollars américains et 25 000 livre sterling dans ses comptes à payer.

Risque de juste valeur

Les actifs financiers et les passifs financiers courants sont évalués à leur valeur comptable, qui constitue une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Cela inclut la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances et autres actifs, ainsi que les créditeurs et charges à payer. Les emprunts et la facilité de fonds de roulement ont été comptabilisés au coût amorti et leur juste valeur se rapproche de sa valeur comptable. La ligne de crédit a été comptabilisée au coût amorti et sa juste valeur est de 30 014 426\$.